

RAPPORT MORAL 2022

« Favoriser l'autonomie, un enjeu de société » L'édito de Monique Sassier

En 2022, la Fondation AUTONOMIA a déployé son action dont un appel à projets dans les domaines qui sont censés être des pourvoyeurs de « plus d'autonomie, c'est possible » tels que l'emploi, l'habitat, la place des citoyens qui s'engagent, la médiation familiale et le règlement des conflits la place du numérique par exemple.



Les associations et fondations lauréats de cet appel à projets important ont accepté, voire souhaité que les administrateurs de la Fondation AUTONOMIA soient présents lors des observations de terrain. Ce fut le cas, dans d'excellentes conditions de dialogue.

Les porteurs de ces projets ont montré leur satisfaction d'être véritablement des acteurs des évolutions constatées, Non qu'ils en soient propriétaires, mais bien au contraire car ils en sont respectueux, ils décrivent les atouts et les limites de leur action, ils sont rassurés sur l'accueil bienveillant que la fondation AUTONOMIA réservera aux constats qu'ils font, mais surtout aux propositions qu'ils bâtissent, pierre par pierre, peu à peu, mais résolument, jusqu'au succès.

Deux observations se sont imposées lors de mes rencontres avec ces professionnels et bénévoles.

Tout d'abord, ils sont animés par un désir, un souhait de progrès, faire plus, mais surtout faire mieux pour et avec des personnes en difficulté, quel que soit le trouble. Non pas le faire parce qu'il faudrait réussir, mais parce que chacun mérite que ses qualités, besoins soient reconnus et trouvent réponse.

Cet état d'esprit, cette volonté de mieux répondre à la demande des personnes se partagent entre les acteurs de terrain et les personnes elles-mêmes. Cela rend heureux !

De plus, les projets soutenus par la Fondation AUTONOMIA ne s'inscrivent pas dans le découpage habituel de l'intervention sanitaire et sociale : État, département, commune, agglomération, ARS, entre autres. La Fondation AUTONOMIA n'a pas retenu ce critère d'attache administrative, mais elle a prêté attention au territoire concerné : rural, établissement, domicile, modalités d'accès aux droits.

Ils s'inscrivent dans un territoire pertinent, qui fait savoir qu'il a besoin d'évolutions. Pour l'habitat, ce peut être un accord avec un bailleur, pour l'accès au numérique, une association. Pour les soins, la capacité personnelle, ou non, à se soigner.

La Fondation AUTONOMIA veut porter un regard qui se veut libre, attentif, qui se laisse surprendre par ce qu'il découvre. Elle constate avec grand plaisir que les professionnels de ces appels à projet, salariés ou bénévoles, sont heureux dans leur travail, fut-il parfois difficile.

C'est donc, l'envie de faire, le désir de progrès, l'imagination du territoire opportun, qui porte le succès de l'expérimentation choisie.

1. UNE MISSION SOCIALE AU SERVICE DE L'AUTONOMIE

La mission de la Fondation AUTONOMIA est d'encourager et de préserver l'autonomie des personnes en situation de handicap, de dépendance ou concernées par toute forme d'addiction.

Après le renouvellement de sa reconnaissance d'utilité publique en octobre 2019, les années 2020 et 2021 ont permis de travailler sur le nouveau projet de la Fondation AUTONOMIA.

Face à l'évolution démographique et aux contractions budgétaires les enjeux de société liés à l'autonomie sont plus que jamais des priorités.

Aussi, le projet de la Fondation AUTONOMIA est bien de comprendre ces enjeux d'un point de vue social et sociétal, de s'en saisir et de devenir un acteur philanthropique de référence sur le champ de l'autonomie afin de contribuer à y apporter des réponses utiles et efficaces.

Aussi, la Fondation agit à 3 niveaux :

- Elle mène un travail de proximité avec les acteurs de terrains (associations, établissements médico-sociaux, etc) en vue de soutenir leurs actions, d'identifier les besoins non couverts, et d'œuvrer par une prise de parole collective pour l'amélioration et l'adaptation des politiques publiques,
- Elle poursuit le déploiement du statut d'abritant pour mobiliser les générosités privées en faveur de l'autonomie,
- Elle engage des travaux d'étude et de recherche afin d'identifier les besoins de connaissance sur le champ de l'autonomie en vue d'améliorer les réponses proposées et d'y apporter des éléments d'analyse issus de travaux portés par des professionnels des études et de la recherche

L'ensemble de ces actions vise à agir simultanément pour :

- **Repérer** des besoins non couverts,
- **Identifier** des solutions innovantes,
- **Essaimer** des bonnes pratiques,
- **Financer** des expérimentations,
- **Impulser** des modifications sur les politiques publiques aux côtés des autres acteurs impliqués auprès des bénéficiaires, des professionnels et de l'ensemble des acteurs concernés

2. UNE ACTION AU PLUS PROCHE DES ACTEURS DE TERRAIN

L'autonomie étant un concept vaste et complexe, des réflexions portées en 2021 par le Conseil d'administration ont permis de préciser le territoire d'engagement de la Fondation AUTONOMIA.

Aussi, 6 programmes prioritaires ont été définis afin d'orienter l'action de la Fondation et d'ancrer son implication de façon concrète auprès des acteurs de terrain.

NOS PROGRAMMES

L'action de la Fondation AUTONOMIA est structurée en programmes qui visent à encourager et préserver l'autonomie. Des programmes qui concrétisent l'action de la Fondation en faveur de la prévention, des soins, des accompagnements et de l'inclusion sociale et professionnelle pour les personnes concernées par le handicap, toute forme de dépendance et les addictions de toute nature.



Citoyen et engagé à tout âge

L'engagement citoyen est une façon de participer à la vie d'une société en mettant son énergie, ses compétences son temps...



La médiation familiale, alliée de l'autonomie

La médiation s'appuie sur le principe d'autonomie qui fait une place à chacun, et recherche, par une médiation...



L'emploi, source d'autonomie

Autonomie et qualité de vie sont fortement corrélées. L'accès et le maintien dans l'emploi constituent des leviers...



Un habitat pour des liens

Le programme un habitat pour des liens encourage des initiatives qui envisagent des formes d'habitat qui mettent le...



Génération numérique

L'ère numérique est un fait. Toutes les générations sont invitées à s'inscrire dans ce contexte dès le plus jeu...



Etudes, innovation et recherche

La Fondation AUTONOMIA est engagée pour contribuer au financement de l'étude...

Je fais un don, don IFI

En 2022, la Fondation a ainsi décliné son action pour accompagner les porteurs de projets associatifs de 2 façons :

- **Par un engagement auprès de 4 nouveaux porteurs de projets** pour un accompagnement et un financement d'une durée de 2 ans (2022 et 2023)
- **Par la poursuite de l'engagement de la Fondation auprès des 8 porteurs de projets** lauréats de l'appel à projets 2021 « Plus d'autonomie c'est possible »

Simultanément, des rencontres avec des organisations (essentiellement des associations et des fondations) porteuses de projets qui répondent à des enjeux d'autonomie ont été organisées afin de mieux comprendre les besoins de terrain, les projets engagés, les besoins non couverts ou insuffisamment pourvus, les enjeux de société et les déterminants de l'autonomie.

Les expérimentations soutenues se font sur des territoires au-delà des périmètres administratifs.

Les projets ne s'inscrivent pas tous dans les modèles de financement existants. Les premiers enseignements tirés de ces partenariats mettent en exergue que la réussite, la pérennisation des projets reposent sur les personnes engagées pour mener les actions et projets.

Par ailleurs, l'insuffisance de dispositifs disponibles pour accompagner et financer l'essaimage est apparu dans plusieurs projets.

1.1 Engagement auprès de nouveaux acteurs associatifs

MAKESENSE

La Fondation AUTONOMIA est engagée aux côtés de MAKESENSE pour 2 ans (2022 et 2023) dans le cadre du projet Ré-action dont l'ambition est de créer du lien avec les personnes âgées isolées par le biais de la mobilisation citoyenne bénévole.



Dans le cadre du programme « citoyen et engagé à tout âge », la Fondation AUTONOMIA a choisi de promouvoir un bénévolat intergénérationnel afin de garder, établir ou rétablir des liens entre les personnes et les générations.

Les objectifs du projet Ré-action sont de :

- Poursuivre la sensibilisation et la diffusion des connaissances acquises pour lutter contre l'isolement des aînés
- Encourager les jeunes à s'engager bénévolement de façon pérenne pour réduire l'isolement social
- Développer le programme de mobilisation citoyenne engagé en élargissant le réseau de partenaires de terrain impliqué et en améliorant les parcours de formation et d'engagement des bénévoles
- Identifier les freins et les atouts d'un engagement bénévole pérenne www.makensense.org

ASTROLIENS

Briser la fracture numérique est un objectif que porte la Fondation AUTONOMIA. La Fondation AUTONOMIA soutient l'association les ASTROLIENS pour la période 2022 / 2023 dans le cadre du projet de création d'un outil d'évaluation et la promotion des ateliers numériques pour des personnes de plus de 60 ans



Etre « numériquement autonome » est une condition indispensable pour rester acteur de ses choix et donc de sa vie dans un mode en complète mutation dominée par la numérisation. Toutes les démarches administratives demandent des équipements informatiques et un minimum de connaissances.

Les objectifs du projet sont :

- D'organiser des ateliers numériques individuels et intergénérationnels pour les plus de 60 ans



- Concevoir un nouvel outil d'évaluation des ateliers numériques afin d'en optimiser la qualité d'utilisation pour les formateurs et l'impact pour les bénéficiaires
- Favoriser par le maillage territorial de proximité la connaissance de ces aidants numériques dans les villes et les campagnes avec des solutions intergénérationnelles bienveillantes
- Innover pour rassurer et aider afin d'éviter la fracture des générations

www.astroliens.org

SOLIHA Auvergne Rhône-Alpes

La Fondation AUTONOMIA est engagée auprès de SOLIHA pour la période 2022 / 2023 dans le cadre du projet de sensibilisation des Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs (MJPM) associatifs sur les dispositifs d'adaptation de l'habitat.

Favoriser l'adaptation de l'habitat par la formation des professionnels qui accompagnent les personnes majeurs protégées constitue un levier majeur pour préserver la meilleure autonomie possible. Aussi, contribuer à faire évoluer les métiers de l'accompagnement constitue un engagement que la Fondation AUTONOMIA souhaite encourager.

Les objectifs du projet sont :

- Innover pour rassurer et aider afin d'éviter la fracture des générations
- Encourager une prise de conscience de l'importance du sujet tant pour les personnes que pour les associations concernées
- De soutenir des Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs (MJPM) associatifs dans les problématiques liées à l'habitat pour des personnes en situation de handicap et de dépendance
- De sensibiliser et informer les MJPM aux dispositifs d'amélioration de l'habitat
- D'améliorer l'écoute des personnes concernées de façon à améliorer leur autonomie à domicile

Les HANDIPRENEURS



L'association Handipreneurs, et son fondateur Jean Philippe Murat, lui-même chef d'entreprise confronté au handicap, suite à un accident de la vie, ont choisi d'apporter un soutien opérationnel et humain à ces créateurs d'entreprises.

En alliant leurs forces sur la période 2022/2023, la Fondation AUTONOMIA et Handipreneurs prennent l'engagement de continuer à faire évoluer les lois et de rappeler sans cesse qu'accès et maintien de l'emploi sont essentiels en matière d'autonomie. Pour les personnes en situation de handicap, en particulier, dont le taux de chômage est le double de celui du reste de la population (18% contre 9% pour la moyenne des Français),

Le partenariat avec Handipreneurs porte plus particulièrement sur 2 axes :

- Lancer un appel à projet commun « OSEZ ENTREPRENDRE » qui vise à attribuer un soutien professionnel et financier à des futurs fondateurs d'entreprises en situation de handicap et les accompagner de façon concrète à chaque étape de leur projet de création

d'entreprises. Découvrir l'appel à projets en suivant le lien [Modalités de l'Appel à Projet – Les Handipreneurs](#)

- Faire évoluer les textes relatifs à la création d'entreprise pour les personnes en situation de handicap, notamment en matière d'emprunt et d'assurance.

www.handipreneurs.org

L'écran d'après

Convaincue que le changement de regard se joue aussi dans les médias et productions audiovisuelles et que l'autonomie est aussi un enjeu de représentation sociale, la Fondation AUTONOMIA s'est associée à la création du guide de l'écran d'après disponible en open source.



L'objectif du collectif à l'origine de la conception de ce guide est d'influencer, et d'améliorer la représentativité des personnes en situation de handicap dans les productions audiovisuelles et contribuer à l'inclusion et au changement de regard.

Avec la réalisation de ce guide, l'ambition de L'écran d'après était de réunir les parties prenantes du secteur audiovisuel, des producteurs aux diffuseurs, en passant par les écoles, talents et institutions, afin de leur permettre de partager leurs pratiques, de découvrir des projets inspirants, et enfin de participer à l'élaboration des outils de cette transformation.

170 créateurs, producteurs et diffuseurs se sont réunis pour réfléchir à la façon d'intégrer les enjeux sociaux et environnementaux dans les séries, films et programmes de flux.

www.lecrandapres.com

La Main et le souffle

La Fondation AUTONOMIA a soutenu un projet d'étude sur l'impact de la pratique du qi gong pour des personnes âgées de plus de 65 ans.

Cette étude a été menée sur une durée de 6 mois au sein de plusieurs groupes de travail dans des institutions ou associations de quartier. Elle consiste à collecter et à analyser des informations mesurables, grâce à une échelle visuelle, analogique de bien-être, et à une échelle de qualité de vie avec des questions sur l'équilibre, le souffle, la marche.

L'enjeu de l'étude est de mesurer l'impact de la pratique pour contribuer à l'amélioration de l'autonomie des personnes dans des structure d'accueil ou dans le cadre d'une pratique individuelle « en ville ».

Au-delà de la mesure d'impact, La main et le souffle a réalisé un film sur la méthode, les ressentis et l'évolution des pratiques libératrices.

Lien pour découvrir le film : https://lnkd.in/eZf_FpDW

1.2 Suivi des projets des lauréats de l'appel à projets 2021

Diffusé en janvier 2021, un 1^{er} appel à projets 2021 « Plus d'autonomie, c'est possible » avait pour vocation de soutenir des actions exemplaires, innovantes qui peuvent essaimer et qui s'inscrivent dans la mission de la Fondation.

L'objectif affiché était double :

- Valoriser des actions qui s'appuient sur la prise en compte de l'expérience et de la parole des personnes et des professionnels et qui s'attachent à les rendre « sujets et acteurs »
- Encourager des initiatives qui favorisent l'autonomie des personnes – ainsi que de leurs proches et de leurs aidants - qu'elles soient en situation de handicap, de dépendance liée au grand âge ou concernées par toute forme d'addiction.

8 lauréats aux profils très différents répartis sur le territoire ont été soutenus pour une période de 2 ans. Un bilan global de l'appel à projets sera réalisé en 2023.

Association ADIHAM



Pour le projet d'expérimentation de nouvelles formations et pratiques professionnelles dédiées aux Assistantes de Vie Scolaire (AVS) qui accompagnent les enfants en situation de handicap en fluidifiant leur parcours entre école et domicile

Association APF France Handicap Bourgogne Franche Comté



Pour le projet INDI'LAB qui valorise l'autodétermination des personnes en situation de handicap en les impliquant dans l'élaboration et la création d'outils adaptés à leurs besoins www.apf-francehandicap.org



Association APIDV

Pour le projet de développement de la plateforme digitale actifsDV qui encourage – par son action auprès des salariés et des employeurs – l'emploi des personnes en situation de déficience visuelle www.actifsdv.apidv.org



Association JADE

Pour le déploiement national d'un accompagnement global dédié aux jeunes aidants afin de les aider à faire face aux défis auxquels ils sont confrontés www.jeunes-aidants.com



Association ARASC

Pour le projet de création d'une offre de logements sociaux pour personnes en perte d'autonomie conçue comme un support à leur projet de vie et répondant à des besoins communs www.arasc.fr



Association LOKI ORA

Pour le projet « Révélation » qui consiste à créer des habitats dédiés à des seniors, dans le logement social et en colocation, centrés sur la prévention des risques liés au vieillissement et la préservation du lien social www.lokiora.fr



Association Unis Cité

Pour le projet famille en Harmonie qui impulse l'intervention de jeunes en service civique au domicile de familles touchées par le handicap www.uniscite.fr



Union des Centres sociaux des Bouches du Rhône

Pour le projet de challenge de la déconnexion qui coordonne une action d'éducation et de prévention et d'éducation auprès des jeunes et de leurs parents www.ucls13.fr



Association Centre de la Famille et de la médiation

Pour un projet qui vise à offrir à la personne âgée, aux professionnels et aux familles le cadre de la médiation pour se réunir, penser les aménagements nécessaires, prendre ensemble les décisions, prévenir et gérer les éventuels conflits. www.cfmediation.com

3. DES FONDATIONS ABRITEES MOBILISEES POUR L'AUTONOMIE

La Fondation AUTONOMIA s'inscrit dans une dynamique et une volonté d'ouverture auprès des personnes physiques et morales qui souhaitent créer une fondation abritée pour **mobiliser les générosités** en faveur de l'autonomie.

Avec ce statut d'abritant, la Fondation AUTONOMIA soutient des porteurs de projets qui œuvrent pour favoriser et maintenir l'autonomie des personnes en situation de handicap, de dépendance et d'addiction à travers leur fondation abritée.

La primauté est accordée au soutien des fondations abritées et à leurs projets à partir du moment où ceux-ci s'inscrivent dans le respect du cadre juridique et fiscal défini pour les fondations abritées.

La Fondation AUTONOMIA accueille des fondateurs de fondations abritées dont l'objet agit en cohérence avec son propre objet statutaire.

Ce règlement de fonctionnement est disponible sur le site de la Fondation AUTONOMIA [Créer une fondation abritée | Fondation Autonomia](#)

« Selon la loi du 23 juillet 1987, modifiée par l'article 20 de la loi du 4 juillet 1990, peut être dénommée Fondation abritée «l'affectation irrévocable, en vue de la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif, de biens, droits ou ressources à une Fondation reconnue d'utilité publique dont les statuts ont été approuvés à ce titre, dès lors que ces biens, droits ou ressources sont gérés directement par la Fondation affectataire, et sans que soit créée à cette fin une personne morale distincte »



L'objet de la Fondation KUNZ est de **révéler les talents des personnes en situation de handicap**

En 2022

10 projets portés par des associations ont été soutenus par la Fondation KUNZ sur l'ensemble du territoire français

Parmi les projets soutenus

- Réalisation d'ateliers créatifs dans le cadre d'une œuvre collective
- Financement de la participation de 2 athlètes aux JO paralympiques de 2024 (Boccia et tir à l'arc)
- Ateliers créatifs et sportifs inclusifs estivaux pour des enfants en situation de handicap et des enfants des centres de loisirs
- Organisations de stages sportifs pour des personnes en situation de handicap (suite à un accident de la vie)



60 projets ont été soutenus depuis la création de la Fondation en 2016.

www.fondationkunz.fr



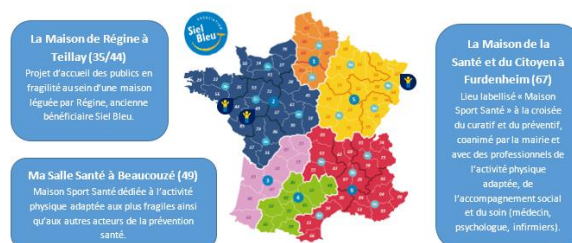
L'objet de la Fondation Siel Bleu est de promouvoir **La santé par l'activité physique adaptée**

Ses missions prioritaires :

- Développer la recherche et l'innovation dans le domaine de la santé par l'activité physique
- Assurer l'accessibilité financière et géographique des programmes développés

En 2022

- Lancement d'un appel à projets pour soutenir des projets ayant pour objet « d'imaginer de nouvelles formes d'accompagnement de la fragilité au sein de lieux innovants »
- Financement de 3 lauréats dans le cadre de cet appel à projets



www.fondationsielbleu.fr



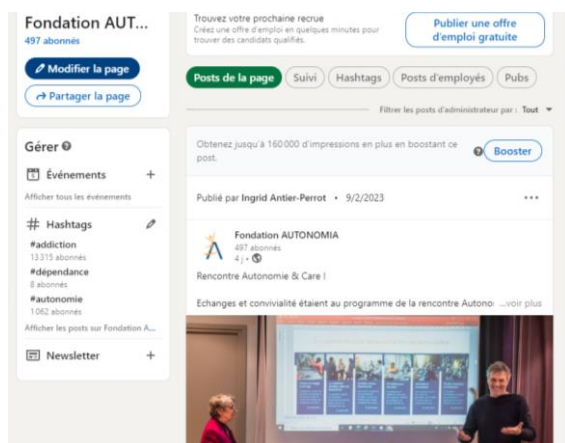
4. L'AUTONOMIE, UN ENJEU COLLECTIF A FAIRE (RE)CONNAITRE

Le site web, relai d'informations de l'actualité de la Fondation

Une mise à jour régulière du site web, des actualités, des projets soutenus permet d'informer ses publics en continu et de créer du lien avec l'écosystème de la Fondation.



Une présence affirmée sur LinkedIn



La Fondation AUTONOMIA a choisi de privilégier une présence sur le réseau LinkedIn.

520 abonnés suivent désormais les actualités de la Fondation AUTONOMIA.

5. UN CONSEIL D'ADMINISTRATION IMPLIQUE

Tout au long de l'année 2022 les membres du Conseil d'administration de la Fondation ont poursuivi leur implication et ce de plusieurs manières :

- Par le biais d'un engagement bénévole très important de la présidente de la Fondation
- Un travail de proximité mené par le bureau qui s'est réuni 6 fois au cours de l'année avec des délégations de fonctionnement bénévoles nécessitant un fort investissement de chacun
- Par les 4 réunions annuelles du Conseil d'administration

Les administrateurs ont également été sollicités et impliqués au sein des groupes de travail qui ont été constitués pour réfléchir notamment à la meilleure façon d'engager la Fondation dans une action de recherche.

Ces travaux aboutiront en 2023 avec la diffusion d'un premier cahier des charges pour faire réaliser un travail d'étude qui viendra nourrir les positions de la Fondation sur son territoires d'engagement.

6. DES MECENES ENGAGES

La Fondation AUTONOMIA, reconnue d'utilité publique dispose de la grande capacité juridique. Elle peut ainsi recevoir des donations et des legs ainsi que des dons manuels de toutes provenances, en faisant profiter ses donateurs de la déductibilité de leur revenu ou résultat imposables, des dons qu'ils lui ont consentis.

Elle peut également recevoir des dons (en numéraire, en nature, en compétence) des entreprises au titre du mécénat en leur faisant bénéficier des dispositions fiscales en vigueur.

La Fondation AUTONOMIA bénéficie du soutien d'entreprises mécènes. Depuis 2019 le Groupe VYV et de 2 de ses mutuelles, ainsi que VYV3 contribuent au financement des travaux au titre du mécénat financier et de compétences.

Ces entreprises mécènes sont engagées aux côtés de la Fondation AUTONOMIA pour soutenir son action.



7. Perspectives 2023/2024

La période 2023/2024 s'inscrira dans la continuité des actions engagées avec notamment :

- La poursuite de l'engagement de la Fondation auprès des porteurs de projets associatifs
- Le lancement d'un second appel à projets au cours du 2nd semestre 2023
- Le Lancement du programme Etude et recherche avec une consultation relative à un travail d'étude

La Fondation AUTONOMIA souhaite s'engager pour contribuer au financement d'études et de recherche qui vont optimiser la connaissance au service de l'autonomie.

Pour y parvenir, un groupe de travail a été constitué en 2021 et a poursuivi son travail tout au long de l'année 2022 afin de définir le cadre de cet engagement : le champ disciplinaire, le domaine de recherche, les terrains de recherche, le dispositif d'engagement sur le champ de la Recherche (appel à projets, financement d'étude, soutien de thèse, prix, etc.

Ce travail de réflexion collective aboutira au 1^{er} semestre de l'année 2023 par le lancement d'un cahier des charges pour la réalisation d'une étude action sur le thème de l'implication.
